



Avis préventif d'ébullition de l'eau

N'utilisez pas l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute ou utilisez de l'eau embouteillée.
Merci de votre collaboration.

Vous avez des voisins isolés ou dont la santé est précaire : informez-les.



Conservez ces habitudes jusqu'à la diffusion d'un avis contraire, et ce, même si vous possédez un système de traitement de l'eau à la maison.

Que devez-vous faire ?

Utilisez uniquement de l'eau bouillie pendant au moins une minute ou de l'eau embouteillée pour :

- Boire, préparer des boissons et abreuver les animaux;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébé;
- Laver et préparer des aliments mangés crus;
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (jetez tous ceux préparés aujourd'hui avec l'eau du robinet);
- Fabriquer des glaçons (jetez tous ceux préparés aujourd'hui avec l'eau du robinet, incluant ceux du réservoir de votre réfrigérateur);
- Vous brosser les dents et vous rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Préparer des mets dont la cuisson exige une ébullition prolongée;
- Faire fonctionner le lave-vaisselle à l'eau chaude et avec le cycle de séchage;
- Laver des vêtements;
- Prendre une douche ou un bain. Assurez-vous toutefois que les bébés et les jeunes enfants n'aient pas d'eau ou lavez-les avec une débarbouillette.

Écoles, entreprises, commerces et institutions desservis :

- Fermez toutes les fontaines d'eau (abreuvoirs).
- Affichez un avis près de tous les robinets où de l'eau reste disponible.

Soyez assuré que nous prenons actuellement toutes les mesures à notre disposition pour remédier à la situation dans les meilleurs délais. Nous vous aviserons de la levée de cet avis. Merci de votre collaboration.